

David Amiel félicite la Douane française suite à la saisie de près de 500 kilogrammes de cocaïne sur un voilier au large des Canaries

18.6.2026 - | DGCCRF

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite la Douane française suite à la saisie de près de 500 kilogrammes de cocaïne sur un voilier au large des Canaries

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite la Douane française pour les résultats obtenus dans le cadre d'une vaste opération internationale de lutte contre le trafic de stupéfiants par voie maritime menée en collaboration avec la douane espagnole (DAVA) et la police judiciaire portugaise. Au cours de cette opération conduite au large de la Macaronésie (Açores, Madère, Canaries et Cap-Vert) du 27 mai au 15 juin, les douaniers engagés sur l'avion Beechcraft KA350, sur le patrouilleur « Jean-François Deniau », navire amiral de la douane française, ainsi que sur le patrouilleur « Petrel » de la douane espagnole, ont procédé à une saisie de près de 500 kilogrammes de cocaïne. La valeur de la marchandise est estimée à près de 33 millions d'euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants.

L'avion et le patrouilleur de la Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes (DNGCD) étaient déployés sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique, en relation avec le procureur de la République de Brest. Ils étaient soutenus par la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), le poste de l'attaché douanier à Madrid, le centre du renseignement maritime de Lisbonne (MAOC-N) et l'agence FRONTEX.

La saisie a été effectuée le 11 juin à bord d'un voilier battant pavillon polonais à 400 milles au Sud des Canaries, les douaniers français et espagnols ont découvert plusieurs ballots pour près de 500 kilogrammes de cocaïne prêt à être transbordés. Les trois membres d'équipage, deux de nationalité brésilienne et un marocain, ont été arrêtés.

Ce contrôle a été effectué conformément aux conventions internationales régissant le droit de la mer et dans le cadre du droit espagnol mis en œuvre par la DAVA. Les infracteurs et les produits stupéfiants ont été remis aux autorités espagnoles, en charge des suites judiciaires.

Cette opération démontre l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre le trafic de stupéfiants par voie maritime. Nos douaniers se sont projetés très loin de nos côtes, dans des conditions de mer difficiles, avec détermination et professionnalisme. Ils ont réalisé cette saisie avec leurs homologues au large d'une zone de rebond stratégique, empêchant ainsi la dissémination des stupéfiants sur le territoire européen. Leur engagement sans faille témoigne de la place de la douane dans la stratégie du gouvernement contre le trafic de stupéfiants.

Cette opération conjointe de coopération aéro-maritime menée par les douanes française et espagnole (DAVA) dans le cadre de la lutte contre les trafics de stupéfiants en mer a été lancée en 2017. Elle mobilise des moyens navals et aériens afin de surveiller les principales routes maritimes empruntées par les organisations criminelles entre l'Afrique, l'Espagne et la France. Grâce à l'échange de renseignements et à la coordination opérationnelle entre les deux administrations, plusieurs tonnes de drogues (cocaïne et cannabis) ont pu être saisies au fil des éditions (près de 4

tonnes de cocaïne saisies en 2024), illustrant l'efficacité de la coopération internationale en matière de lutte contre les trafics illicites.

Dans un autre domaine, une coopération de la Douane française avec la DAVA a également permis en 2026, le démantèlement en Catalogne d'une méga usine de contrefaçons de parfums.

En 2025, le renseignement douanier français a permis la saisie de 64 tonnes de cocaïne par des services étrangers. Sur le territoire national, les saisies de cocaïne s'élevaient à 31 tonnes.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/8502e912y5>
- Vidéo à télécharger : <https://we.tl/t-bRE3wm9r3VcnfWdq>
- Communiqué de presse : [David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite la DNRED pour le démantèlement d'une filière internationale d'approvisionnement de drogue](#)
- Communiqué de presse : [La douane française participe au démantèlement en Catalogne de la plus grande usine de contrefaçons de parfums jamais découverte en Europe](#)

Contact presse :

Service de presse Douane : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4889 – presse@douane.finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/david-amiel-felicite-la-douane-francaise-suite-a-la-saisie-de-pres-de-500-kilogrammes-de-cocaine-sur-un-voilier-au-large-des-canaries>